

Institut de France

Académie Royale

des Beaux-Arts



Paris, le 9 novembre 1821.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur,

Je viens d'adresser à Son Excellence le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur pour vous être ^{transmis} l'ensemble des rapports et des jugemens de l'Académie royale des beaux-arts sur les ouvrages de MM. les ^{concurrents} concurrents.

La Caisse qui les renfermait est arrivée en très bon état, très-punctuellement, et autrement que vous avez désiré.

Nous attendons l'envoi des sculpteurs dont le rapport ne pourra avoir lieu que l'année prochaine.

Le jugement sur l'ouvrage de M. Hesse vous paraîtra peut être fort sévère. L'Académie ne l'a eu que juste. Elle s'en remet à votre prudence, de rendre plus ou moins publics des rapports, qui pour aient, selon les caractères des personnes, affectés désagréablement les auteurs. Ce sont des avis qui, dans la fait, ne doivent aller qu'à leur adresse. Vous êtes le Juge de ces inconvéniens.

L'Académie désire que M. de La Fontaine Secrétaire ne manquât point à envoyer les esquisses qui leur sont demandées.

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous offrir l'assurance de ma haute considération

Antoine De Quincy